

**PROCÈS-VERBAL DE LA 342<sup>e</sup> RÉUNION**  
**DU CONSEIL SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**  
**Jeudi 20 mai 2021 à 13h - Plateforme ZOOM**  
**(CS342-20-05-2021)**

<b>Départements</b>	<b>Délégué.e.s</b>	<b>Présence / Absence</b>
Anatomie	Stéphane Sobczak	P
Biologie médicale	Carole Lavoie	P
Chimie, biochimie et physique	Pierre Bénard	A
Chimie, biochimie et physique	Simon Barnabé	A
Chiropratique	Christian Linard	P
Chiropratique	Jocelyn J. Lemire	A
Ergothérapie	Noémi Cantin	A
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P
Finance et économie	Ayi Ayayi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	A
Génie industriel	Pascal Forget	A
Génie mécanique	Demagna Koffi	A
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Mathilde Barraband	P
Lettres et communication sociale	Emmanuelle Caccamo	P
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Thang Le Dinh	P
Mathématiques et informatique	Sébastien Tremblay	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Sophie Chesneau	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Philosophie et arts	Marie-Josée Plouffe	A
Psychoéducation	Lyne Douville	P
Psychoéducation	Caroline Couture	P
Psychologie	Sylvain Sirois	A
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Audrey Bistodeau	P
Sciences comptables	Philippe Caron	P
Sciences de l'activité physique	Virginie Blanchette	A
Sciences de l'activité physique	Charles Tétreau	P
Sciences de l'éducation	Corina Borri-Anadon	P
Sciences de l'environnement	Denis Leroux	P
Sciences de l'environnement	Alexandre Roy	P
Sciences humaines	Jonas Champion	P
Sciences infirmières	Éric Ahern	P
Sciences infirmières	Josyane Pinard	P

<b>Comité exécutif</b>	<b>Officiers et officières</b>	<b>Présence / Absence</b>
Président	Gilles Bronchti	P
VPRT	Sonia El Euch	P
VPAS	Marc Beauregard	P
VPAU	Georges Abdul-Nour	P
VPSC	Marianne Paul	P
Trésorier	Pier-Luc Lajoie	P
Secrétaire	Lyne Cloutier	P

### **Employé.e.s**

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail  
François Landry, conseiller aux affaires universitaires

La professeure Lyne Cloutier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

### **CS342-20-05-2021-01 Ouverture de la réunion**

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.e.s et il les remercie de leur présence. Le président tient à remercier pour leur engagement syndical les délégué.e.s qui en sont à leur dernière réunion à ce titre.

### **CS342-20-05-2021-02 Vérification du quorum**

Le président déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.e.s syndicaux prévu à l'article 12.4g. des Statuts du SPPUQTR est atteint.

En respect des Statuts du SPPUQTR, la secrétaire du Syndicat préside l'assemblée.

### **CS342-20-05-2021-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Mieux connaître sa convention collective
6. Invité.e.s - Qualité de vie au travail
7. Session automne 2021
8. Auditeur 2020-2021
9. Délégations aux comités syndicaux et universitaires
10. Lecture et adoption du procès-verbal de la 341<sup>e</sup> réunion
11. Tribune des délégué.e.s
12. Information et dépôt de documents
  1. Agenda syndical de mai et juin 2021
  2. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (620<sup>e</sup> et 621<sup>e</sup> réunions)
13. Affaires nouvelles
14. Date de la prochaine rencontre : 16 septembre 2021

## 15. Clôture de la réunion

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 342<sup>e</sup> réunion du conseil syndical ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Stéphane Sobczak, du Département d'anatomie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 342<sup>e</sup> réunion du conseil syndical du 20 mai 2021.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

### **CS342-20-05-2021-04 Rapport du comité des relations de travail**

La présidente d'assemblée invite la VPRT et le VPAS à présenter le point.

La VPRT et le VPAS font le point sur le cheminement des dossiers en cours.

#### ***Lettres d'entente Covid-19 tâches et déagements***

Lettres d'entente adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire d'août 2020. À la fin du mois d'avril 2021, le comité exécutif a été informé que la majorité des 16 demandes de reconnaissance de tâche avait été refusée. L'administration a été invitée à refaire ses devoirs et une rencontre avec le Vice-recteur aux ressources humaines s'est conclue par l'annonce que la majorité des demandes seraient acceptées, certaines étant encore en traitement. Les départements seront ou sont déjà informés.

Ces lettres d'ententes demeurent actives pour l'année 2021-2022.

#### ***Codirection départementale intérimaire***

Un département fera l'objet d'un projet-pilote concernant le recours à une codirection départementale. Actuellement, la convention collective (art. 1.21) prévoit un processus de désignation d'une direction départementale, d'une direction suppléante (lorsque la direction est temporairement absente) et d'une direction par intérim (lors d'une vacance, et avec un mandat temporaire). Il est à prévoir plusieurs départements sans direction durant la prochaine année. Des administrations déléguées seront nommées pour assurer la direction.

#### ***Participation à l'effort de vaccination et activités professionnelles extérieures (art. 23.09 de la convention collective)***

Des discussions sont en cours. Cette participation pourrait être placée en service à la collectivité.

#### ***Grief : conséquence du lock-out***

La consultation de validation des choix auprès de 139 professeur.e.s concerné.e.s par le rachat du RRUQ (option B ou C) s'est déroulée du 7 au 17 mai 2021.

Le 19 mai, la totalité des choix d'options a été expédiée au Service des relations de travail. Les versements salariaux de 1 000 \$ pour les professeur.e.s ayant choisi l'option D prévue à la *Lettre d'entente relative au grief 2018-05 concernant les conséquences du lock-out* (Option D = 1 000,00 \$, moins les déductions

applicables, à titre de salaire, étant entendu que ce montant n'est pas cotisable au RRUQ) seront versé sur la paie du 17 juin 2021.

### **Contestation du calcul de la tâche au retour d'un long congé**

Le Syndicat a proposé de calculer sur une base trimestrielle, alors que la direction du Service des relations de travail se cantonne dans sa position de calcul sur une période de 12 mois. Des scénarios de calculs ont été demandés au Service des ressources humaines. Les discussions se poursuivent.

### **Reconduction de la lettre d'entente sur le processus d'embauche, avec changement de délais**

Le projet-pilote d'une année est reconduit pour une autre année. Le calendrier pour le processus de la 2<sup>e</sup> vague est devancé d'un mois, en avril plutôt qu'en mai, permettant ainsi l'entrée en poste des professeur.e.s dès le mois d'août. Une nouvelle lettre d'entente devra être signée.

## **CS342-20-05-2021-05 Mieux connaître sa convention collective**

La présidente d'assemblée invite la VPRT et le VPAS à présenter le point.

La VPRT présente la limite de cours prévue à la convention collective et selon les lettres d'entente no. 2 et 4.

Type (TN, F, CR, CA)	Nombre	Remarque	Art. de la c.c.
Tâche normale (TN)	4 cours de 45 heures /année ou <b>12 crédits/année</b> pour profs réguliers	Les 180 premières heures doivent être en tâche normale.	10.14
	Jusqu'à 6 cours pour <b>cliniciens et pour suppléants</b> ou <b>18 crédits/année</b>	Minimum 1 cours (3 crédits) par année.	10.16e) 10.28
Cours en réserve (CR)	3 cours <b>en banque</b> maximum		10.14
Cours en fiducie (F)	4 cours <b>en banque</b> max en \$\$\$ dans l'annexe C (= 22 400\$ max)*	Le total combiné des CR et des F ne peut excéder <b>6 crédits (2 cours)/année</b>  <b>Les profs qui ont plus de 3 cours en réserve ont jusqu'au 31 mai 2023 pour convertir l'excédent en CA ou F.</b>	10.16b)  Lettre d'entente no.4
Cours en appoint (CA)	1 cours par session, pour un max de 2 sessions/année = 2 cours/année		10.21
	1 cours /année (45 heures)* si dégagement pour la recherche.  Maximum de 6 cours/année	Sujet à la politique départementale sur le max permis.	Lettre d'entente no.2

## **CS342-20-05-2021-06 Invité.e.s – Qualité de vie au travail**

La présidente d'assemblée souhaite la bienvenue à M. Mathieu Desjardins, directeur du Service des ressources humaines, Mme Nathalie Cardinal, Mme Chantal Turgeon, et Mme Josée Asselin, conseillères en gestion des ressources humaines, et M. Pierre Pinsonnault, rédacteur au Service des communications et des relations avec les diplômés.

M. Mathieu Desjardins présente le projet de plan d'actions issu de l'Initiative sur la Qualité de vie au travail concernant les professeur.e.s.

Les actions prioritaires :

- Faire connaître le programme de mentorat offert aux nouveaux professeurs et modifier les modalités afin de l'offrir à l'ensemble du corps professoral (partage de savoir-être et culture, savoir-faire au niveau du mentorat inversé).
- Mettre en place un répertoire des ressources ou groupes existants (soutien psychologique)
- Créer un comité santé et mieux-être UQTR
- Simplifier les processus et la lourdeur administrative.

La présidente d'assemblée indique qu'une présentation du plan d'action pourra avoir lieu lors de l'assemblée générale du Syndicat en septembre prochain.

La présidente d'assemblée remercie les invité.e.s pour la présentation du projet de plan d'action.

#### **CS342-20-05-2021-07 Session d'automne 2021**

La présidente d'assemblée indique la session d'automne 2021 devrait se dérouler en présentiel et elle invite les délégué.e.s à une discussion sur les informations et les moyens dont il faudrait se doter ou renouveler advenant de nouveaux développements.

Les délégué.e.s échangent au sujet du descriptif du cours à savoir s'il devrait contenir l'information sur la matière donnée en présentiel et celle donnée à distance. Une déléguée souligne que la décision du ou de la professeur.e de donner son cours à distance ou en présentiel aura un impact sur les étudiant.e.s. Des délégué.e.s s'interrogent sur les conditions de travail du professeur en tant que télétravailleur. D'autres délégué.e.s discutent de la pertinence de se doter d'une politique pour assurer le bien des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours ou encore des étudiant.e.s en cas d'un retour à l'enseignement à distance.

#### **CS342-20-05-2021-08 Auditeur 2020-2021**

La présidente d'assemblée invite le trésorier à présenter le point.

Le trésorier rappelle que l'assemblée générale du 9 septembre 2020 avait désigné comme auditeur la firme *Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières*.

Le trésorier indique que les activités trifluviennes de cette firme ont récemment été vendues au cabinet MNP. Le trésorier précise que l'entente a été transférée et que l'équipe demeure la même.

CONSIDÉRANT	la désignation par l'assemblée générale du 9 septembre 2020 de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières pour auditer les états financiers du SPPUQTR pour l'année 2020-2021 ;
CONSIDÉRANT	le rachat de Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières par la firme MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. ;
CONSIDÉRANT	les explications du trésorier ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, il est résolu de prendre acte du rachat de Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières par MNP S.E.N.C.R.L/s.r.l. et considérer l'audit de 2020-2021 comme la 4<sup>e</sup> année de l'entente.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **CS342-20-05-2021-09 Délégations aux comités syndicaux et universitaires**

La présidente d'assemblée présente la liste des différents comités syndicaux et universitaires, dont le Syndicat doit nommer ses représentant.e.s. La présidente d'assemblée rappelle que la liste a été envoyée à l'ensemble des professeur.e.s pour connaître leur intention. Des postes sont toujours vacants. La présidente d'assemblée procède à un dernier appel de candidatures.

Le VPAS présente le nouveau *comité de réflexion sur la direction départementale* qui étudiera les difficultés vécues par les directrices et directeurs de département. Le VPAS poursuit en soulignant que cette initiative est justifiée en considération du nombre important de départements qui sont aux prises avec un manque d'intérêt pour cette fonction. Le VPAS conclut en indiquant que cette situation met à mal la souveraineté départementale, surtout lors d'un recours à une administration déléguée ou pire, à une mise sous tutelle du département.

CONSIDÉRANT la liste des délégations aux comités syndicaux et universitaires ;  
CONSIDÉRANT les appels et les mises en candidature ;  
CONSIDÉRANT que les postes vacants pourront être pourvus durant l'année ;

Sur proposition du professeur Éric Ahern, du Département des sciences infirmières, appuyée par la professeure Carole Lavoie, du Département de biologie médicale, il est résolu d'adopter la liste des délégations aux comités syndicaux et universitaires pour l'année 2021-2022.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **CS342-20-05-2021-10 Lecture et adoption du procès-verbal de la 341<sup>e</sup> réunion**

La présidente d'assemblée présente le procès-verbal de la 341<sup>e</sup> réunion du conseil syndical tenue le 8 avril 2021.

CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 341<sup>e</sup> réunion du conseil syndical tenue le 8 avril 2021 ;  
CONSIDÉRANT que les délégué.e.s ont reçu le projet dans les délais prescrits ;  
CONSIDÉRANT l'avis des délégué.e.s sur la conformité du projet ;

Sur proposition de la professeure Mathilde Barraband, du Département de lettres et communication sociale, appuyée par le professeur Étienne St-

Jean, du Département de management, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 341<sup>e</sup> réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### **CS342-20-05-2021-11 Tribune des délégué.e.s**

Un délégué informe ses collègues que le Département des sciences infirmières, récemment placé sous tutelle, a vu son tuteur quitter. Le département est en attente d'une nouvelle nomination.

Une déléguée questionne ses collègues sur les remboursements de dépenses dans le cadre de la pandémie. Outre les outils reconnus (casque d'écoute, micro, etc.), divers objets ne sont pas remboursables, malgré la nécessité de se les procurer.

#### **CS342-20-05-2021-12 Information et dépôt de documents**

##### **1- Agenda syndical de mai et juin 2021**

La présidente d'assemblée présente l'agenda syndical des mois de mai et juin 2021.

Mardi	25 mai	Rencontre préparatoire – Commission des études
Jeudi	27 mai	Comité exécutif
Lundi	31 mai	Rencontre préparatoire – Conseil d'administration
Mardi	8 juin	Comité des services à la collectivité
Jeudi	10 juin	Comité exécutif
Vendredi	18 juin	Fermeture des bureaux du Syndicat
Lundi	28 juin	Rencontre préparatoire – Conseil d'administration

##### **2- Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (620<sup>e</sup> et 621<sup>e</sup> réunions)**

La présidente d'assemblée attire l'attention des délégué.e.s sur les procès-verbaux 620 et 621 du comité exécutif.

La présidente d'assemblée invite les délégué.e.s qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

#### **CS342-20-05-2021-13 Affaires nouvelles**

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

#### **CS342-20-05-2021-14 Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 16 septembre 2021 à 13h.

#### **CS342-20-05-2021-13 Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 36.

Présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

---

Lyne Cloutier  
Secrétaire du Syndicat

---

François Landry  
Conseiller aux affaires universitaires